LES POSSIBILITÉS DE LA RÉGION FORESTIÈRE DE LA HAUTE-GUINÉE FRANÇAISE

par J.-G. ADAM,
Contrôleur en chef des Eaux et Forêts de l'A.O.F.

POTENTIALITY OF THE FOREST ZONE IN FRENCH UPPER GUINEA

SUMMARY

The forest zone in this part of French Guinea includes important areas of dense forests with numerous species for which the present demand is great.The areas located off the northern part of Liberia could be readily and regularly exploited in order to provide for the requirements of the West African Market (Liberia, Sudan, Upper Senegal, Upper Guinea).

EL POTENCIAL DE LA ZONA FORESTAL DE LA ALTA GUINEA FRANCESA

RESUMEN

En la zona forestal de esta parte de la Guinea Francesa se encuentran importantes areas de bosques densos ricas en especies de gran demanda por el comercio.

Las areas situadas en el norte de Liberia podrian ser explotadas facilmente y regularmente para el abastecimiento del mercado Oest Africano (Liberia, Sudan, Alto Senegal, Alta Guinea).

La région forestière de la Haute-Guinée Française comprend des massifs importants de forêts denses, où l'on retrouve la plupart des essences à bois d'œuvre actuellement recherchées par les consommateurs et par le commerce.

A l'encontre de la plupart des zones forestières de la Côte Occidentale d'Afrique, qui sont généralement des zones côtières plus ou moins profondes, cette région forestière se trouve assez loin dans l'intérieur des terres, et elle est entourée de zones couvertes surtout de savanes, pauvres en essence appréciées, et dans lesquelles les principales agglomérations ont des besoins en bois d'œuvre : Basse-Guinée, Libéria, Haut-Sénégal, Soudan, Haute Côte d'Ivoire.

Au point de vue économique, cette région présente, par rapport aux grandes zones côtières où se trouvent actuellement les principales exploitations, l'inconvénient d'être éloignée des ports d'exportation, mais par contre, elle semble se trouver mieux placée en ce qui concerne les marchés intérieurs situés dans les zones de savane que nous venons de définir.

Cependant, ces marchés n'en sont pas moins à de sérieuses distances de la zone forestière de la Haute-Guinée, et la commercialisation des bois de celle-ci est avant tout liée à l'amélioration des moyens de communication, et principalement à la mise en état d'un réseau routier permettant des transports à des prix acceptables.

L'ouverture de la route de N'Zérékoré à Monrovia, dont la mise en état définitive complètera l'axe à grand trafic Bamako-Monrovia, l'amélioration de celles qui mènent à Kan-Kan, et les autres projets routiers permettant de mieux desservir le Haut-Soudan et le Haut-Sénégal, créent de plus en plus, des conditions favorables au développement de la production de la région forestière de la Haute-Guinée, à condition, bien entendu, de ne transporter que des produits déjà valorisés au maximum, c'est-à-dire des bois débités, et si possible déjà séchés et ouvrés.

Le nouveau trajet N'Zérékoré-Monrovia, notamment, traverse un des plus beaux massifs forestiers de la région (Diecké, 40.000 ha.) et il semble naturel d'envisager son exploitation. De plus, à 100 km. de N'Zérékoré, sur la route de Macenta, se trouvent les 110.000 ha. de la forêt du Ziama dont l'exploitation, le sciage et l'évacuation par la route, peuvent être tentés.

REPARTITION DES ESSENCES COMMERCIALES

Les forêts sont de deux types :

1° *Les forêts de substitution* dont les arbres au bois tendre, ont poussé depuis plus de quarante ans sur les cultures abandonnées. On y trouve communément le Samba (*Triplochiton scleroxylon*), le Framiré (*Terminalia Ivorensis*), le Fraké (*Terminalia superba*), le Bahé (*Fagara macrophylla*). Elles couvrent approximativement la moitié de la superficie.

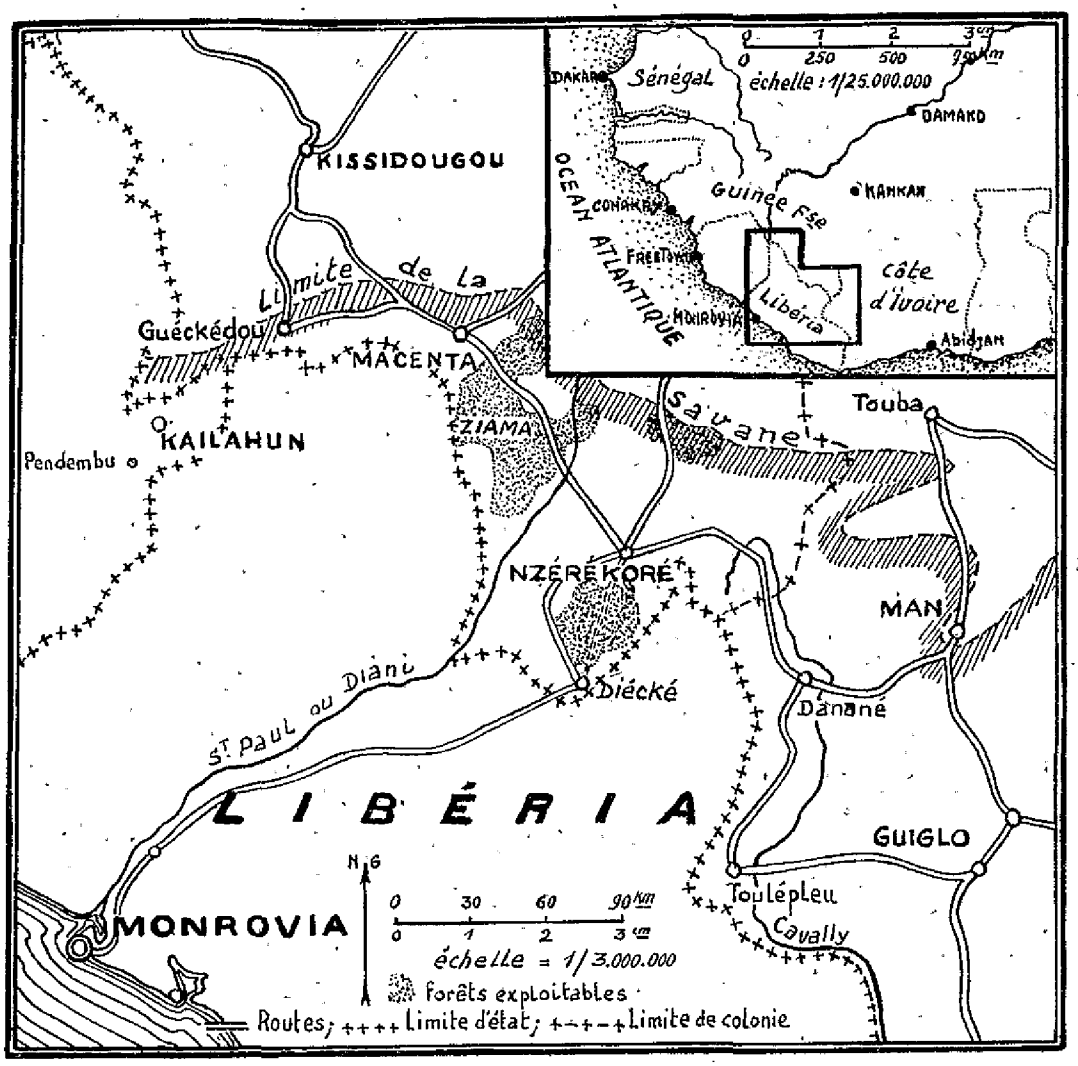

2° *Les forêts naturelles* à bois durs et demi-durs, tels que l'Oba (*Bombax flammeum*), le Niangon (*Tarrieta utilis*), le Sibo (*Sarcocephalus Pobeguini*), le Rikio (*Uapaca guineensis*), le Dabéma (*Piptadenia africana*), l'Iroko (*Chlorophora excelsa*), le Bodioa (*Anopyxix eotaensis*), le Faro (*Daniella thurifera*), le Bahia (*Mitrogyne ciliata*), le Dibétou (*Lovoa Klaineana*), le Bossé (*Guarea cedrata*), le Sipo (*Entandrophragma utile*), l'Aboudikro (*Entandrophragma cylindricum*), l'Acajou blanc (*Khaya anthotheca*), l'Azobé (*Lophira procera*), etc...

Les arbres de première grandeur sont, comme pour toutes les forêts africaines, disséminés, et ils ne vivent pas plus en peuplements homogènes que dans les forêts de la Côte d'Ivoire.

Ceux de gros diamètre sont épars et, si l'on rencontre parfois 4 ou 5 acajous blancs de 1 m. 50 à 1 m. 80 de diamètre, côte à côte, le fait est rare. Il faut les chercher et leur ouvrir des voies d'évacuation.

Scieries. — Une ou plusieurs scieries devront être installées vers le centre du massif, à mi-chemin de N'Zéroké et de Ziecké. Leur importance variera suivant les marchés passés, et il est impossible de prévoir leur amplitude, puisqu'elle peut être décuplée ou annulée suivant la qualité des produits, la régularité des fournitures, etc.

Il sera seulement désirable que ces scieries soient équipées de moyens très modernes, ce qui ne veut pas dire qu'elles devront obligatoirement être d'une importance considérable. Mais il faudra qu'elles disposent de scies utilisées avec le maximum de rendement, pourvues de moyens de manutention rapides mais adaptés aux conditions locales, que l'emplacement de machine soit étudié rationnellement, etc.

DEBOUCHES, CONCURRENCE

Jusqu'à l'ouverture des grands axes routiers allant vers le Nord, et de la route de Monrovia, le débouché à envisager, en dehors des besoins strictement locaux, ne pouvait être que Conakry à 1.100 km. (700 km. de voie ferrée et 400 km. de route).

a). *Libéria.* — La nouvelle route N'Zérékoré-Monrovia, ouverte en 1947, plaçait la capitale du Libéria à 400 km. seulement de la Haute-Guinée.

Un pont sur le Mani, pour remplacer le seul bac, est en construction. Le tracé définitif est en cours d'exécution et diminuera de 30 km. le parcours actuel. N'Zérékoré ne sera plus qu'à 370 km. de Monrovia.

Les possibilités forestières du Libéria sont assez réduites. Le centre libérien est formé de taillis très dégradés avec peu d'arbres pouvant fournir des bois d'œuvre. Cette concurrence n'est pas à craindre, tant qu'aucune route n'existera vers les boisements de l'Est ou de l'Ouest.

Monrovia est un centre commercial d'une certaine importance. D'autre part, on peut

Photo J.-G. Adam

Forêt entre N'Zérékoré et Diecké en voie de disparition pour l'établissement de cultures temporaires ; le matériel ligneux est incinéré sur place ; une très faible partie des cendres est utilisée pour les cultures ; la presque totalité est entraînée par les eaux de pluie vers la mer

trouver d'autres débouchés dans les zones traversées par la route, dans l'intérieur du pays, ainsi que pour satisfaire les besoins des grandes plantations américaines de caoutchouc Firestone, et ceux de diverses entreprises minières, actuellement en projet au Libéria. Cependant, pour obtenir ces dernières catégories de clientèles, plus difficiles à satisfaire que la clientèle libérienne ordinaire, il sera nécessaire de pouvoir fournir des bois de présentation impeccable, et aux dimensions standardisées.

Bien entendu, le marché de Monrovia ne présentera de l'intérêt que dans la mesure où les bois de Guinée pourront arriver à des prix plus bas que ceux de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, ou les « bois du Nord ».

Tout d'abord, il faut que les espoirs amorcés par l'ouverture de la route de Monrovia se réalisent, que celle-ci soit maintenue en bon état de viabilité pour les transports lourds, et que, dans un proche avenir, sa chaussée soit dotée d'un revêtement définitif, approprié au gros trafic.

Sans pouvoir fournir de chiffres précis, il semble bien que la région forestière guinéenne puisse, dans une certaine mesure, compenser son éloignement par certains avantages sur les zones forestières de Basse Côte d'Ivoire et du Cameroun :

— Main-d'œuvre relativement bon marché ;

— Pour les premières années tout au moins, le tirage des billes ne se fera que sur un court trajet, l'exploitation étant à proximité de la route. Cet avantage qui n'existe plus en Côte d'Ivoire ni au Cameroun (où les scieries sont généralement situées assez loin des forêts exploitées, à moins qu'elles ne soient situées dans l'intérieur du pays, ce qui oblige à transporter les bois débités sur une distance atteignant couramment 50 km.) ;

— Les frais de port : d'aconnage, d'embarquement en Côte d'Ivoire et au Cameroun, les commissions des exportateurs, puis des frais analogues à l'arrivée à Monrovia, tous frais que l'on ne peut éviter, représentent un total important que n'auront pas à supporter les bois venant de Guinée qui, dans beaucoup de cas, pourront être livrés directement chez le client ;

— Le fret, régulier et direct de Côte d'Ivoire et du Cameroun vers le Libéria, quoique commençant à se manifester, n'est pas encore courant.

Photo J.-G. Adam

Forêt primaire du massif de Tiama

b) *Soudan.* — En plus des espoirs libériens, un débouché très intéressant peut être celui qui donnera lieu à des ventes dans la direction de Kankan et de Bamako, ou peut-être même dans le bassin du Niger, par transport en chaland, aux hautes eaux. Si les petites entreprises jusqu'ici ont tenté avec peu de succès des transactions dans le sens, peut-être n'étaient-elles pas pourvues des moyens nécessaires.

Ces marchés, quoique correspondant à des régions où les bois ne jouent pas un rôle fondamental dans l'habitation, peuvent, malgré tout, représenter un potentiel total de consommation assez élevé, que les maigres peuplements des rares galeries forestières du voisinage ne pourront alimenter pendant longtemps. Dés besoins, tels que ceux qui aboutissent à la construction d'huisseries, de persiennes, de meubles courants, iront maintenant en se développant rapidement.

Par la nouvelle route N'Zérékoré-Bamako, les bois débités de la Haute-Guinée ont à franchir, pour gagner la capitale du Soudan, une distance plus faible que ceux de la région de Man et d'Oumé en Côte d'Ivoire, et *a fortiori*, que ceux que produisent les scieries d'Agboville qui, actuellement, fournissent pourtant une contribution importante à l'approvisionnement en bois du Soudan. Pour aller d'Oumé à Bamako, il y a en effet 1.100 km., alors qu'il n'y en a que 700 pour venir de N'Zérékoré. D'autre part, dès maintenant, le prix, à N'Zérékoré, du mètre cube de bois débité en madriers est moins cher d'environ 3.000 C.F.A. que celui produit dans la région d'Oumé.

CONCLUSION

Sans qu'il soit logique de prévoir que la zone forestière de la Haute-Guinée devienne un producteur considérable en bois, il semble qu'il y ait la possibilité d'assurer à plein, dans un proche avenir, la commercialisation de la capacité de production ligneuse des 150.000 ha. les plus intéressants. A condition toutefois que l'industrie de sciage qui s'établira, profite de la possibilité de s'équiper à neuf, pour bénéficier d'installations modernes, même lorsqu'il s'agira d'entreprises modestes. A condition aussi que le massif soit pourvu d'un aménagement ou tout au moins d'un règlement d'exploitation, et de travaux forestiers assurant la pérennité de la capacité de production forestière dans les zones où elle doit subsister, et l'utilisation rationnelle des bois abattus dans les zones agricoles.